

U Yvelines

tourner la page des retraites :
pas question !

«U Yvelines», Bulletin de la section des Yvelines - Bimestriel

Fédération Syndicale Unitaire de l'enseignement, l'éducation,
la recherche et la culture

FSU78: 24 rue Jean Jaurès 78190 Trappes

Tél. : 01 30 51 83 36 – courriel : fsu78@fsu.fr

Directeur de publication : Simon Gautier

N° CPAP : 0720 S 07501 – Déposé le : jeudi 15 juin 2023

BOIS D'ARCY
PIC 78/28

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

N°122

Mai

Juin

2023

ÉDITO

Macron, Président d'une Finance qu'il connaît bien, manie le flou politique. Sa seule boussole dépecer la France de ses services publics pour l'offrir à ses amis nantis du privé et poursuivre toujours plus loin la casse sociale !

La formule est bien rodée : s'attaquer à l'attractivité de nos métiers (conditions de travail dégradées et salaires indigents), diviser les personnels (statutaires et contractuels, primes au sois disant mérite), désorganiser les services avec des

moyens alloués insuffisants pour permettre de mener à bien les missions et finalement détourner les usagers, ceux qui en auront les moyens, des services publics vers le privé. Non, l'ultra-libéralisme n'est pas issu d'aucun parti, c'est bien la droite qui porte cet appétit jamais assouvi du profit coûte que coûte au détriment de tout ce qui construit le bien vivre ensemble. Il participe à brouiller les repères des citoyens et à les détourner des urnes en mettant dos à dos ultra-droite et gauche. Il ouvre la voie à l'extrême droite avec le risque de voir en France, comme en Italie, un parti post-fasciste arriver au pouvoir !

Nous devons nous appuyer sur ceux qui produisent la richesse de la France, par

leur travail mais aussi par leurs implications syndicales, politiques, culturelles, sportives, sociales...pour combattre la politique ultra-libérale qui divise, et dont l'unique objectif est de prendre toujours plus à ceux qui ont le moins au profit de ceux qui ont déjà tout, et même au détriment de notre planète.

Parce que nous devons nous unir pour préparer le seul futur viable : un futur social, solidaire et écologique, venez nombreux débattre, au stand de la FSU de la La fête de l'Humanité du 7 au 15 septembre sur la base 217 Le Plessis Pate.

EVELYNE BRAS
SECRETAIRE DÉPARTEMENTALE

SERVICES PUBLICS

Les professionnel·les du social, médico-social et du sanitaire étaient en grève intersyndicale public/privé et en manifestation le 23 mai dernier pour dénoncer la dégradation de leurs conditions de travail !

Comment envisager sereinement l'allongement de sa carrière lorsque celle-ci altère sa santé. La loi sur la réforme des retraites cristallise nombre d'inquiétudes légitimes. Le problème d'attractivité, de déqualification du personnel, de suppressions de postes, de réorganisations sans cesse et sans sens. L'injustice salariale, au cœur de ces métiers essentiellement exercés par des femmes est donc tout particulièrement touchés par les inégalités salariales femmes/hommes avec 25% en moyenne de rémunération en moins par rapport aux autres secteurs professionnels ; pour

un grand nombre, des salaires de misère infra-smic et les prime qui peuvent être remise en question à tout moment et qui divisent les personnels. A l'image de se qu'il se passe actuellement à l'Éducation Nationale avec le PACTE

Les personnels techniques, administratifs, d'entretien, les assistants familiaux, les formateurs, juristes, les personnels de l'animation, de la petite enfance mais également les travailleurs sociaux.... sont exclus des dispositions du SEGUR au motif qu'ils n'exerceraient pas les bonnes missions d'accompagnement ou pas dans le bon service dit « médico-social ».

Quant aux primes de plus en plus prégnantes, elles clivent, divisent et laissent à penser que certains personnels seraient moins méritants voire moins utiles que d'autres à l'élaboration de missions

DE CHACUN SELON SES MOYENS, À CHACUN SELON SES BESOINS

aussi diverses qu'indispensables.

Pourtant, c'est bien par la complémentarité de leurs métiers que l'ensemble de ces professionnel·e.s œuvrent et luttent contre les inégalités sociales.

Et c'est bien à ce titre que les personnels revendiquent notamment l'octroi du Complément de traitement Indiciaire (CTI) – du Ségur pour toutes et tous et la revalorisation des grilles de salaires/accords égalité professionnelles Femmes/Hommes. Qu'ils exigent l'arrêt des logiques gestionnaires avec l'augmentation du nombre de personnels et de possibilité de prises en charge et la mise en place d'un service public de l'action sociale et médico-sociale.



FRANCE TRAVAIL

Thibaut Guilluy, Haut-Commissaire à l'emploi et à l'engagement des entreprises a remis au ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion le rapport de concertation et de préfiguration de France Travail. Ce rapport, étapes dans la « construction » de la prochaine loi Travail, a pour seul objectif la baisse drastique des chiffres du chômage mais malheureusement pas de celle de l'explosion de la précarité, de la pauvreté et du non-recours aux droits...

Le SNU TEFI Pôle emploi FSU, au-delà de ses nombreuses interrogations sur France Travail en raison du peu d'informations que le ministère du Travail et la direction de Pôle emploi donnent aux représentant.e.s des personnels, dénonce les dernières réformes de l'assurance chômage qui sacrifient une partie de la population, celle là même qui se trouve déjà fortement fragilisée.

Il rappelle que les besoins des privé.e.s d'emploi doivent être au centre des préoccupations du futur « nouvel

RÉDUIRE LE NOMBRE DE CHOMEURS PLUTÔT QUE LES CHIFFRES DU CHOMAGE

opérateur » : projet professionnel, formation, indemnisation et recherche d'emploi.

Pour se faire, Pôle emploi, ou le futur France Travail, doit rester un établissement national garantissant un traitement égalitaire des usagers sur l'ensemble du territoire.

Cela exige des effectifs fortement renforcés afin d'assurer à la fois une bonne prise en charge des usagers, mais aussi de meilleures conditions de travail pour les personnels.

On ne compte plus les cas de dénonciations sur les réseaux sociaux d'enseignants soupçonnés d'endoctriner à gauche puisqu'ils et elles enseignent par exemple l'histoire de l'islam ou de l'esclavage. De l'enseignante de philosophie Sophie Djigo, à Valenciennes, empêchée de faire une sortie scolaire dans le camp de migrants à Calais aux réactions de la droite zemmourienne à l'invitation de Cédric Herrou dans un lycée de Luçon, invité pour parler de son rapport à l'écriture. Accueillis par des sifflets, l'auteur de « change ton monde » qui raconte le cheminement l'ayant amené à apporter son soutien aux migrants dans la Vallée de la Roya, est qualifié de « rouage dans le trafic humain » par ces mêmes Zemmouriens qui proposent de créer des réseaux de « parents vigilants » pour mettre les enseignants sous surveillance !

On pensait que la panique morale autour de la mal nommée « théorie du genre », qui avait embrasé les débats publics en 2013-2014 au moment du

mariage pour tous, était derrière nous. À ce moment-là, l'École avait été la cible des réseaux intégristes et d'extrême-droite qui l'accusaient d'enseigner la fin du « genre fille/garçon » et de faire l'apologie de l'homosexualité.

Pourtant, encore aujourd'hui, aborder ces sujets continuait à agiter une extrême droite toujours plus décomplexée qui évoque des attaques au bien-être psychologique des enfants : courriers aux écoles et aux mairies, menaces de meurtres sur des directrices d'école (à Rennes), campagnes d'affichage Les intégristes catholiques de Civitas parlent de « propagande grossière des théories subversives et déconstructrices de la famille naturelle et traditionnelle » et de « folle idéologie contre la nature du genre »

Les récents drames, allant jusqu'aux suicides d'enfants liés au harcèlement à l'école, ont montré l'importance de l'éducation à la sexualité dès le plus jeune âge sous ses différents et nombreux aspects : la connaissance de son corps,

la réflexion sur l'intimité, le consentement, les émotions ; l'interrogation sur le féminin, le masculin, leur articulation et leur place dans la société qui permet de travailler le langage, l'apprentissage du questionnement, et participe ainsi à l'esprit critique. Et surtout, contribue à dénaturiser des rapports de domination, notamment entre filles et garçons, et à accueillir toutes les différences entre enfants qui sont encore trop génératrices de violences et de souffrances. L'éducation à la sexualité interroge enfin les normes comme des construits sociaux, ce qui permet à tous de mieux comprendre les enfants qui ne se reconnaissent pas dans ces normes et nourrissent des sentiments d'auto-disqualification dangereux pour leur construction identitaire.

La protection de nos métiers et notre Institution exige aussi de dénoncer le temps perdu dans la mise en place de dispositifs visant à construire une société plus juste dans laquelle des enfants ne pensent plus à se donner la mort !

PACTE : DANGER GRAVE ET IMMINENT POUR NOS STATUTS

Alors qu'Emmanuel Macron promettait, durant sa campagne présidentielle, une revalorisation salariale pour toutes et tous de 10% sans condition, il s'avère, qu'en moyenne, celle-ci ne dépassera pas 5,5%. Le 20 avril dernier, le président de la République a annoncé que « Tous les professeurs auront une augmentation de 100 à 230 euros nets par mois. ». Pourtant, les chiffres annoncés le lendemain par le ministère étaient bien différents. En effet, pour une majorité de professeurs du second degré (à partir de l'échelon 8 de la classe normale), l'augmentation sera seulement de 92€ net par mois. De plus, aucune revalorisation n'a été annoncée pour les personnels les plus précaires, notamment pour les AED et les AESH. Pour la majorité des personnels de l'Éducation Nationale, cette revalorisation sera donc en dessous de l'inflation sur un an, et sera loin de suffire à enrayer la perte de pouvoir d'achat.

Dans un même temps, le gouvernement annonce la mise en place du « PACTE enseignant », c'est-à-dire le retour du « travailler plus pour gagner plus ». En effet, le PACTE n'est pas une

revalorisation, mais la rémunération d'un travail supplémentaire. Ces propositions sont pourtant très éloignées de la réalité du terrain ; en lançant le PACTE, le gouvernement semble ignorer que la charge de travail des enseignants est déjà considérable (la moitié d'entre-eux travaille plus de 43h par semaine, selon l'étude de la DEPP d'octobre 2022) et les professeurs dans un état d'épuisement avancé (enquête de l'Observatoire du bien-être, octobre 2022).

Mais le PACTE est aussi une attaque en règle contre le statut des enseignants. Alors que le statut garantit un égal traitement de tous les fonctionnaires et les protège de toute pression hiérarchique, le PACTE va favoriser le passage vers une fonction publique d'emploi, où la rémunération évoluera en fonction des missions supplémentaires. La seule perspective pour des collègues désireux de gagner plus ne sera plus une évolution de la grille indiciaire, mais des primes et des indemnités liées à l'acceptation de ces missions. De plus, les collègues qui accepteront le PACTE passeront sous la coupe du chef d'établissement, qui aura donc désormais un pouvoir sur

leurs rémunérations via une lettre de mission 'négociée' gré à gré avec chaque enseignant.

Pour ces raisons, le SNES-FSU appelle les enseignants à refuser le PACTE. Il demande à que l'ensemble du budget qui lui est alloué soit consacré à de réelles mesures de revalorisation, sans contrepartie, pour toutes et tous. Pour informer aussi largement que possible, la section départementale du SNES-FSU 78 organise des heures mensuelles d'information syndicale (HMIS) depuis le mois d'avril. Les réactions des collègues présents à ces HMIS sont unanimes : ils ont bien compris la dangerosité de ce dispositif, notamment le pouvoir accru du Chef d'établissement, pivot de la mise en place du PACTE dans les établissements, et la logique managériale délétère qui en découle.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

[HTTPS://R.SNES.EDU/SOCLE](https://r.snes.edu/socle)



Après des mois de tergiversations, le président de la République a donc confirmé le jeudi 4 mai, au sein d'un lycée professionnel de Saintes, les principales mesures de sa réforme des lycées professionnels : gratification des stages, différenciation des filières en fonction des besoins des entreprises de chaque territoire, avec l'objectif d'« aller vers 100 % d'insertion professionnelle », en faisant de ces lycées une « voie par choix ». Ce choix idéologique, fait sans aucune évaluation objective, en parfaite adéquation avec les réformes précédente de 2009 et de 2018, revêt plusieurs dimensions.

La première concerne nos élèves (représentant un tiers des lycées français). Sous couvert de lutter contre le décrochage scolaire et améliorer l'insertion, le président de la république a fait choix du séparatisme social en instrumentalisant nos élèves pour les pousser de force vers les métiers en tension, désertés par les salariés du fait de leur pénibilité : conditions salariales et de travail dégradées. Pour se faire, il s'agira d'adapter la carte des formations aux besoin locaux des entreprises et cela au mépris de la liberté des jeunes de choisir leur formation. Celles tertiaires (AGORA et Commerce) sont clairement dans le viseur de l'exécutif. Cette vision, étriquée et profondément réactionnaire de la formation professionnelle initiale, instrumentalise les lycées pros et met ouvertement en

péril l'avenir scolaire et professionnel des jeunes.

Et le pacte LP est l'outil principal pour atteindre ce but. La deuxième dimension de ce projet concerne les personnels et le danger qui pèse sur leur(s) statut(s). C'est par ce nouveau dispositif majeur dans la réforme que la destruction des lycées pros et la remise en cause profonde du second degré s'organisent. La mise en place du pacte comme outil de revalorisation signe l'arrêt de mort du statut des enseignants au profit du new public management. La rémunération individuelle des agents, en fonction de missions supplémentaires, aboutira mécaniquement à une annualisation des services et à un basculement progressif de la conception même de la fonction publique de carrière vers la fonction d'emploi avec les dangers de ce que cela sous-tend.

Le ministère a confirmé que le pacte dans les LP se composera d'un empilement non sécable de briques : un personnel qui s'y engagerait acceptera donc d'effectuer 6 missions sur les 8 éligibles en lycée pro. Les missions, pour l'essentiel orientées vers le déploiement de la réforme, confèrent au pacte LP le rôle spécifique de bras armé de cette dernière. En faisant le choix d'un pacte « tout ou rien », le ministère tombe le masque. Il crée aussi insidieusement des hiérarchies intermédiaires entre les pilotes (les équipes de direction qui appliqueront la réforme) et

les personnels.

Imposé sans aucune concertation, le pacte LP aura des conséquences particulièrement délétères.

Par exemple, les briques « enseignement complémentaire à effectif réduit » et « coordination d'innovation pédagogique » (fléchée sur la mise en œuvre d'options) seront non financées dans les moyens dédiés à l'établissement. Les heures pour déployer ces missions seront donc spoliées sur les volumes complémentaires d'heures professeurs qui permettent de dédoubler les classes dans toutes les disciplines.

La brique « accompagnement des élèves en difficulté » qui correspond à la mesure concernant le décrochage porte en réalité l'objectif d'externaliser les missions de décrochage hors l'école. Les enseignants devront signaler sur des signaux faibles, donc précocement, les élèves afin qu'ils soient extraits des établissements et basculés vers des structures d'accompagnement à l'emploi.

Le ministère est clairement en train d'organiser la déscolarisation des élèves les plus fragiles !

Le SNUEP-FSU appellent les personnels à refuser de s'engager dans le pacte au risque sinon de pactiser avec celles et ceux qui portent le projet de détruire nos métiers, nos filières et de mettre en péril l'avenir de nos élèves.

Début mai un étudiant francilien logé en résidence universitaire publie sur son compte twitter le courriel qu'il a reçu de son CROUS l'informant qu'il devra quitter son logement du 30 juin au 31 août 2024 pour permettre aux bénévoles des Jeux Olympiques d'être logés....

Interrogé, le CROUS de Versailles confirme vouloir utiliser les logements étudiants pour y loger les bénévoles des J.O. au motif que peu d'étudiants resteraient dans les résidences durant l'été. Le responsable logement du CROUS se dit même fier, d'accueillir ces bénévoles car le cœur de leur métier c'est l'hébergement. Quant aux étudiants qui n'avaient pas prévu de partir durant cette période, une solution de relogement leur sera bien évidemment proposée.

Mais de qui se moque-t-on ? De quoi est-il question ici ? De chambre d'hôtel, impersonnelle à vocation d'accueillir un public différents chaque jour ? Ou de lieu de vie attribué à un étudiant le temps

de son cursus universitaire afin de lui permettre de poursuivre ses études en étant logé ! L'endroit où il vit, étudie, reçoit ses amis et souvent travaille à proximité. Car les plus précaires d'entre doivent aussi gagner l'argent nécessaire pour financer leurs études. Alors pourquoi ne pas loger les bénévoles des J.O. dans les nombreux logements vides plutôt que dans celui d'un étudiant ?

Et depuis quand le cœur des missions du CROUS, n'est plus l'hébergement et l'aide aux étudiants ? Depuis que l'insalubrité de ses résidences s'étale dans les médias : « ...nous n'avons pas encore fait les rénovations nécessaires... » ou depuis le désengagement de plus en plus prégnant de l'état par la baisse drastique de ses subventions ! A moins que ce soit depuis que le CROUS de Versailles supprime des postes de personnel administratif titulaire mais multiplie les contractuels aux salaires et primes négociables.

Comme l'a fait la FSU78 auprès du préfet de Versailles lors de l'audience intersyndicale du 15 mai dernier, nous rappelons au CROUS, que leur métier est l'aide aux étudiants et à leur hébergement, et pas à celui des bénévoles des J.O. Et qu'une telle attitude au-delà de sa désinvolture témoigne du mépris des CROUS franciliens envers les étudiants.

Le SNASUB-FSU demande une nouvelle fois un pilotage national du CNOUS en direction de tous les CROUS, afin que soit respecté le cœur de leurs missions que sont l'accueil et l'accompagnement social des étudiants, notamment dans son accès à l'aide sociale. Le SNASUB-FSU se bat pour une gestion égalitaire des personnels qui passe par les re-créations de postes de personnel titulaire administratif et ouvrier indispensables et la révision des grilles des personnels ouvriers qui, pour certaines, restent largement inférieures au minimum fonction publique.